

Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

23 juillet, 27 août 2016, 78 ème, 79 ème cercle du Mantois

Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,
l'étranger est une personne
la dignité de chaque personne
ne se discute pas,
elle se respecte**

Notre silence le crie

*est une action non violente, qui rassemble
régulièrement, dans un espace public, des hommes et
des femmes de divers horizons et de toutes convictions
philosophiques, religieuses et politiques.
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux
personnes étrangères venues en France pour mieux
vivre ou sauver leur vie.*

Par notre participation au Cercle de Silence :

Nous voulons dénoncer les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

Nous voulons dénoncer les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

Nous refusons les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous refusons les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

Nous refusons que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

Nous voulons que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

Prochains rendez-vous : 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre ...

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :
Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantas), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF, Nouvelle Donne.

Ne pas jeter sur la voie publique

La liberté de circulation et d'établissement et la liberté de rester chez soi ne sont que deux volets d'une même liberté.

Dans bien des pays, guerres, massacres, persécutions, famines, dégradation profonde du contexte économique ou des conditions écologiques ont laminé les droits civils et politiques ainsi que les droits économiques et sociaux. La liberté de rester chez soi s'étant évanouie, la liberté de circulation est pour beaucoup de populations la seule chance de survie.

Fort heureusement, le paysage des droits garantis internationalement reste dominé par les acquis des grandes conventions et déclarations sur les droits de l'Homme. Le respect du principe d'égalité entre tous les humains et de la liberté d'aller et de venir s'impose aux Etats. Leur souveraineté ne peut être utilisée pour les entraver.

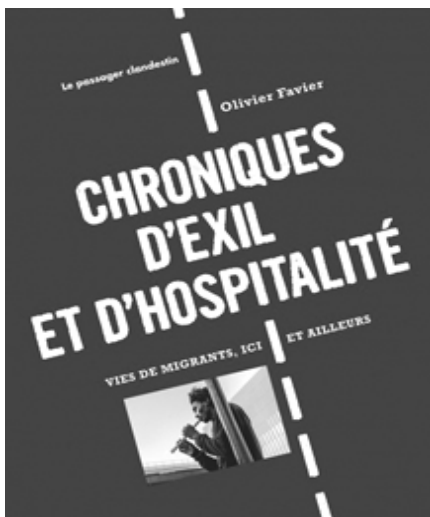
D'après un article de Monique Chemillier-Gendreau, professeur de droit international à Paris 7, paru dans la revue *Plein droit* n° 36-37 <http://www.gisti.org/spip.php?article3874>

Le comité Olympique a décidé de mettre à l'honneur les réfugiés en créant une équipe de 5 à 10 athlètes qui défilent sous la bannière olympique aux prochains jeux de RIO.

Depuis novembre 2015, quelques dizaines de demandeurs d'asile font la queue, la nuit, à Limay pour avoir plus de chances de se faire enregistrer, au matin, par la PADA (Plate-forme d'accueil) COALLIA avant d'aller à La Préfecture à Versailles. Un site mieux adapté a été trouvé au Chesnay, près de Versailles, 60 000 € de travaux ont été engagés pour l'aménager. Il devait ouvrir fin mai. Face à la protestation d'habitants "ne voulant pas voir ça chez eux", le Préfet des Yvelines a renoncé au projet. Aujourd'hui, il déclare que "ces inquiétudes étaient exagérées et excessives par rapport au type d'accueil prévu". N'aurait-il pas dû l'expliquer avant ?

De nombreux réfugiés sont en France sans hébergement ni ressources. Ils font chaque jour le « 115 » -Samu social- qui est saturé. Des associations, leur venant en aide au Havre, ont lancé un appel pour accueillir, cet été, ne serait-ce qu'une nuit, une ou plusieurs personnes afin de répondre éventuellement à des situations d'urgence.

Une bonne initiative qui pourrait peut-être voir le jour dans notre région ?



éditions « Le passager clandestin »

Face à la « crise des réfugiés », l'Europe, ière puissance mondiale par sa richesse, est loin d'assumer ses responsabilités :

- l'accord avec la Turquie permet de parquer dans des conditions inhumaines des milliers de personnes dans les 5 îles grecques en attendant de renvoyer ceux qui ne seront pas choisis. Ce sont les Hot spots
- Macédoine, Bulgarie, Hongrie, Slovaquie et Autriche construisent des barrières aux frontières pour empêcher tout passage au mépris de toutes les conventions internationales
- à Calais, la jungle continue « d'accueillir » tous ceux qui ne peuvent rejoindre l'Angleterre.

Des villes, comme Grande Synthe (Nord) ou Paris décident de construire des camps de réfugiés aux normes internationales pour mettre à l'abri les personnes déplacées qui vivent à la rue dans des conditions inhumaines.

Dans les CRA -centres de rétention administrative- de métropole le nombre de personnes internées a doublé, passant de 24 familles et 45 enfants en 2014 à 52 familles et 105 enfants en 2015. Malgré les promesses lors de la campagne présidentielle de 2012, de ne pas interner les enfants. *Le Monde*, 28 juin 2016

Des citoyens solidaires :

A Orgeval, une association : "Orgeval fraternité réfugiés" est née à l'initiative de quelques particuliers unis par une volonté commune d'accueillir des réfugiés. Une trentaine de personnes sont engagées dans cet accueil et le projet est autofinancé.

L'association se mobilise pour offrir un toit, un environnement chaleureux, un accompagnement scolaire, un accompagnement pour les démarches, pour 2 familles d'origine syrienne, et poursuit son projet en 2016.

"Comme une seconde famille" pour ces personnes qui peuvent penser un avenir.